

DEUXIÈME AVIS PUBLIC

VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT

DES TAXES MUNICIPALES



Notre -Dame -
de-l'Île-Perrot

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, que le conseil municipal, par sa résolution no 2017-08-223 datée du 8 août 2017, a ordonné à la greffière, conformément à la *Loi sur les cités et villes*, de vendre les immeubles décrits ci-après pour satisfaire au paiement des arrérages de taxes municipales, avec les intérêts, les pénalités et les frais, et qu'en conséquence, lesdits immeubles seront vendus à l'enchère publique le **30 novembre 2017, à 14 h** au Carrefour Notre-Dame, situé au 1300, boul. Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V 9E2.

Toutefois, cette vente n'aura pas lieu si lesdites taxes, intérêts, pénalités et frais, ont été payés avant le moment de la vente.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus, sujet au droit de retrait d'un an, avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances s'il y a lieu, sujet entre autres à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, rattachées à ces immeubles.

Le prix de l'adjudication de chacun de ces immeubles devra être payé immédiatement, au comptant ou par chèque visé ou mandat de poste fait à l'ordre de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot; à défaut de paiement immédiat, l'officier responsable de la vente annulera l'adjudication et remettra sans délai l'immeuble en vente.

Lot	Adresse	Propriétaires	Taxes municipales et intérêts dûs*
2 069 983	10, 53e Avenue	ROBERTSON GARY, BIRD SHANNON	PAYÉ
2 070 027	50, 60e Avenue (terrain seulement)	SHATER ABDOLLAH OZRA	PAYÉ
2 070 070	60e Avenue (terrain seulement)	SHATER ABDOLLAH OZRA	PAYÉ
2 070 061	62e Avenue (terrain seulement)	SHATER ABDOLLAH OZRA	PAYÉ

Tous les lots décrits sont du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Vaudreuil.

**Certains frais et intérêts s'ajouteront à ce montant et seront annoncés au moment de la vente.*

Conditions pour enchérir :

Personne physique (pièce d'identité) : nom, date et lieu de naissance, adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu; mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique.

Personne morale : nom, forme juridique et loi constitutive, adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu; et pour le représentant d'une personne morale (pièce d'identité) : nom, qualité du représentant et copie de la pièce justificative l'autorisant à agir.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 13 NOVEMBRE 2017.

Me Catherine Fortier-Pesant, Greffière
